

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

Le lundi 18 mars 2024 à 19H30

Veillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

**Le Maire,
Christian FRISON-ROCHE**



ORDRE DU JOUR

- **Finances/Marchés**

- ⇒ Approbation des comptes administratifs 2023 des budgets de la collectivité
- ⇒ Approbation des comptes de gestion 2023 de Madame le Trésorier
- ⇒ Affectation des résultats
- ⇒ Vote des taux des contributions directes 2024
- ⇒ Vote des budgets primitifs : général, chauffage, camping municipal, forêt, domaine skiable, lotissement de La Marzellaz
- ⇒ Etat annuel des indemnités des élus
- ⇒ Demandes de subventions en faveur des opérations retenues au titre des Budgets primitifs de 2024
- ⇒ Sollicitation du Fonds d'Amorçage pour coupe de bois
- ⇒ Validation d'un tarif pour remise en état d'un bien du domaine public

- **Tourisme**

- ⇒ Validation de l'APD de la scénographie de la Cayère

- **Foncier/ agriculture / urbanisme**

- ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner
- ⇒ Régularisation foncière La Serraz
- ⇒ Vente d'une parcelle de terrain au Bois
- ⇒ Etablissement d'une servitude de réseau le lien avec le projet de réhabilitation de la gendarmerie

- **Ressources humaines**
 - ⇒ Convention avec le CDG pour la prévention des risques
- **Questions diverses**
 - ⇒ Confirmation de l'implantation d'un système de vidéo protection à la Déchetterie de Beaufort
- **Comptes-rendus des Commissions**